

Les nouvelles de votre Fédération

sommaire

Le mot de la Présidente	1
News - brèves	2
Dossier: Que prévoit l'Initiative populaire fédérale « AVSplus: pour une AVS forte » ?	3
Lecture et mot mystère	4

impresum

Rédactrice

Christiane Layaz-Rochat
Tél. 024 425 60 39

konsept, Lausanne
mise en page graphique
info@konsept.ch

contact

Fédération vaudoise
des retraités FVR

Case postale 295
1440 Montagny/Chamard
info@retraites-vaudois.ch

Le mot de la présidente

L'AVS est née en 1947 et la prévoyance professionnelle est devenue obligatoire en 1985. Ces dates marquent deux étapes importantes de la sécurité sociale en Suisse. Toutefois, aujourd'hui, des nuages pointent à l'horizon, à savoir le vieillissement de la population et les circonstances économiques.

Le projet du Conseil fédéral de la réforme de la prévoyance-vieillesse 2020 est en discussion au Parlement. Il est notamment question de l'égalisation de l'âge de la retraite des femmes et des hommes à 65 ans, de la réduction du taux de conversion du deuxième pilier et d'une augmentation du taux de la TVA. L'élévation de l'âge de la retraite à 67 ans vient aussi d'être évoqué.

Quant au 2^e pilier, les rendements des institutions de prévoyance en 2015 sont en net recul en raison notamment des intérêts négatifs. De plus, nous apprenons même qu'une caisse de pension demande au Tribunal administratif fédéral l'autorisation de réduire les rentes en cours.

**CERTES DES SOLUTIONS
DOIVENT ÊTRE TROUVÉES.
L'INITIATIVE POPULAIRE
« AVSPLUS » QUI
RENFORCE L'AVS EN EST
UNE. ELLE APPORTE
AUX BÉNÉFICIAIRES
DE L'AVS UNE AIDE
SUBSTANTIELLE. ELLE
MÉRITE NOTRE SOUTIEN.**

Christiane Layaz-Rochat

Différence entre les placements des fonds AVS/AI/APG et ceux du 2^e pilier

Les fonds de compensation AVS/AI/APG sont gérés par Compenswiss, dont l'organe suprême est son Conseil d'administration qui est responsable de la conduite du développement stratégique de ce fonds. Il définit, surveille et pilote la gestion de la fortune en tenant compte des rendements et des risques.

Dans son communiqué de presse du 11 février dernier, Compenswiss informe que l'année 2015 s'est terminée par un résultat légèrement négatif. En effet, le rendement net sur le capital investi, hors liquidités, atteint -0,77 %. De plus, il est relevé que le volume de placement des fonds s'élève à 33,6 milliards de francs contre 33,1 milliards de francs à fin 2014. Il est en outre mentionné que l'année 2015 n'est en rien comparable à 2014, qui avait pu dégager un rendement net de + 7,1 % et ceci grâce à des conditions de placement favorables

Rappelons avec force que l'AVS, l'AI et les allocations pour perte de gain (APG) sont d'abord financées avec les cotisations courantes et c'est la raison pour laquelle ce ne sont qu'environ 33 milliards de francs qui doivent être placés.

En revanche, les placements du 2^e pilier, d'un volume nettement plus important d'environ 890 milliard de francs, sont beaucoup plus exposés aux aléas du marché.

Qu'est-ce que l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ?

L'IPC mesure le renchérissement des biens et services de consommation en Suisse. Il montre de combien les produits ont renchéri par rapport au mois précédent, à l'année précédente ou à tout autre moment de référence. Il figure parmi les indicateurs économiques les plus importants et les plus souvent sollicités. Il représente une information de référence largement reconnue en politique et en économie.

On pose souvent la question de savoir pourquoi l'évolution des primes-maladie obligatoire n'est pas prise en compte dans ce calcul ? Dans sa notice explicative, l'IPC précise que les primes d'assurance-maladie correspondent à des transferts versés aux assurances par les ménages privés. En cas de dommages, ces versements sont restitués aux ménages en guise de réparation. Ils servent donc uniquement à financer une certaine consommation à venir et ne font pas partie de la consommation privée à proprement parler.

En revanche, les services médicaux financés par les primes (prestations médicales, dentaires, hospitalières, médicaments, etc.) sont inclus dans le panier-type de l'IPC. Ajoutons qu'il existe parallèlement à cet IPC, un indice des primes d'assurance-maladie.

En résumé, l'IPC est une analyse des prix et non des coûts.

Une société vieillissante

Au cours du 20^e siècle, **le nombre de personnes âgées a augmenté, tandis que les pourcentages des jeunes (moins de 20 ans) et des personnes en âge de travailler (de 20 à 64 ans) ont baissé.** De ce fait, la pyramide des âges s'est transformée en « sapin » (2013), les générations 1960 à 1971 étant ici prédominantes. Les jeunes générations sont elles moins nombreuses, alors que les personnes âgées sont en nombre croissant.

Le vieillissement va se poursuivre: la part des 65 ans ou plus devrait passer de 17,6% en 2013 à 28% environ en 2060. Ces dernières années, la croissance démographique en Suisse s'explique surtout par l'excédent migratoire et, dans une bien moindre mesure, par l'excédent des naissances.

QUE PRÉVOIT L'INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE « AVSPPLUS : POUR UNE AVS FORTE » ?

En 1947, lors de l'inscription de l'AVS dans la Constitution fédérale, cette assurance sociale devait garantir le minimum vital. **Aujourd'hui, la rente individuelle mensuelle la plus basse est de CHF 1'175.- alors que la plus élevée pour couple est de CHF 3'525.-.** Notons que pour un tiers des retraité(e)s, l'AVS est la seule source de revenu et pour deux tiers de ses bénéficiaires, elle en est le revenu principal.

CETTE INITIATIVE SERA SOUMISE AU PEUPLE LE 25 SEPTEMBRE PROCHAIN. ELLE DEMANDE LE RELÈVEMENT DE 10% DES RENTES DE VIEILLESSE D'AVS.

Cette hausse sera payée sous la forme d'un supplément aux rentes courantes et futures qui sera versé à compter du début de la deuxième année civile qui suit l'acceptation de l'initiative par le peuple et les cantons au plus tard.

De très nombreux retraité(e)s profiteront de ce supplément. **La rente AVS moyenne des personnes seules augmenterait d'environ CHF 200.- par mois et celle des couples d'environ CHF 350.- par mois.**

Le mode de calcul des rentes, qui a fait ses preuves, ne sera pas modifié. Il ne sera pas touché à la systématique des rentes de vieillesse « ordinaire ». Précisons que ce supplément AVSplus n'entraînera aucun changement dans la prévoyance professionnelle.

COMMENT SERAIT-ELLE FINANÇÉE ?

Elle coûtera environ 4.1 MILLIARDS DE FRANCS. Cela étant, ce supplément de 10 % pourrait être financé à l'aide :

- › cotisations prélevées sur les salaires, ce qui représenterait 0,4 % de cotisation supplémentaire pour les employeurs/employeuses et autant pour les salarié(e)s,
- › impôts sur le tabac et l'alcool.

QUI LA SOUTIENT ?

Cette initiative de l'Union syndicale suisse (USS) et de ses fédérations est soutenue par une large alliance d'organisations de salarié(e)s et de retraité(e)s comme :

- › Travail Suisse,
- › Syna
- › LCH (Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz)
- › SER (Syndicat des enseignants romands)
- › ASI (Association suisse des infirmiers et infirmières)
- › ASEB (Association suisse des employés de banque)
- › ZV (Employés du secteur public Suisse)
- › AVIVO
- › FARES (Association suisse des fédérations de retraités et de l'entraide en Suisse, dont la FVR fait partie)
- › le PS et les Verts

Le coin lecture

Résilience et personnes âgées

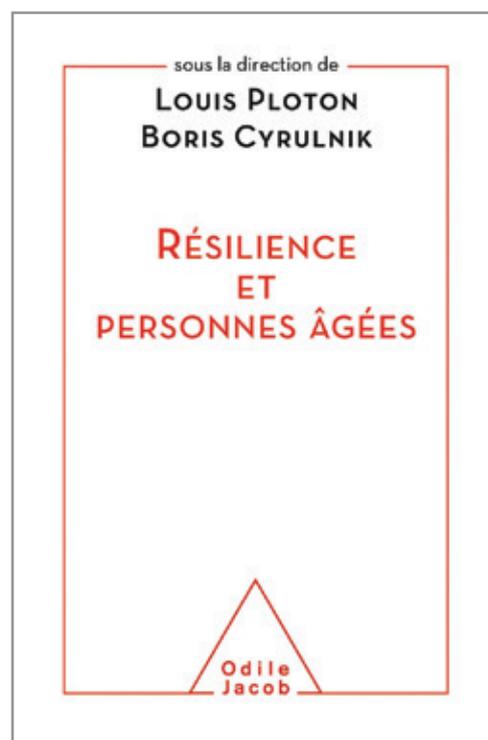
› Ouvrage collectif

Louis PLOTON, psychiatre, l'a coordonné avec Boris CYRULNIK.

Editions Odile Jacob, 2014

On a longtemps évoqué la résilience chez l'enfant, cette capacité à rebondir après un traumatisme. On parle aujourd'hui de résilience chez les seniors, qui eux aussi pourraient traverser les écueils du vieillissement avec dynamisme et créativité.

Lors d'un entretien avec Migros Magazine du 9 mai 2014, Louis Ploton déclare notamment « qu'il y a un vieillissement créatif. Par exemple, ça se voit chez les vieux comédiens, comme Jean Gabin, Yves Montand, Michel Piccoli... Ce sont des gens à qui on a envie de ressembler. Ils n'ont pas d'âge et du coup, ce n'est pas leur âge que l'on regarde, mais ce petit quelque chose dans leur regard. L'âge les a bonifiés. »



Le mot mystère

P	R	I	N	T	E	M	P	S	E	M	U	S
T	A	R	D	S	N	O	E	G	R	U	O	B
S	B	T	E	R	I	O	C	N	A	L	A	B
E	E	E	E	D	E	F	I	L	E	T	C	G
L	I	U	L	U	A	E	L	I	E	I	H	E
L	L	G	E	T	Q	U	L	A	J	T	A	D
E	L	U	V	I	U	I	U	O	U	U	L	A
D	E	M	A	L	A	L	N	R	I	D	E	N
N	S	P	T	E	L	L	N	E	N	E	U	E
O	U	T	I	L	I	E	O	R	U	U	R	M
R	O	P	O	S	T	A	L	E	U	Q	R	O
I	L	E	N	R	E	T	A	P	I	I	I	R
H	F	L	O	R	A	I	S	O	N	B	N	P

ABEILLES	FLORAISON	PIQUE-NIQUE
BALANÇOIRE	FLOUSE	PRINTEMPS
BATEAU	HIRONDELLES	POSTALE
BIQUE	JUIN	PROMENADE
BOURGEONS	MUGUET	QUALITÉ
CHALEUR	MULTITUDE	SALON
DÉFILÉ	OPÉRER	SOLEIL
ELÉVATION	ORQUE	TARD
EMUS	OUTIL	UTILE
FEUILLE	PATERNEL	

Espiègle et turbulent (7 lettres)
